Des collectifs pour nos métiers

Au-delà des revendications pour la profession et des actions portées par le SNES à tous les niveaux, quelle réponse syndicale apporter au quotidien aux collègues confrontés à l'isolement professionnel et auxquels le milieu enseignant, de plus en plus émietté, ne permet pas d'aborder les dilemmes du métier?

Les collectifs de travail expérimentés depuis la rentrée 2011 dans plusieurs sections académiques (Reims, Rennes, Orléans-Tours...) offrent une perspective nouvelle à l'action syndicale. Prenant appui sur les travaux de recherche menés dans le cadre du partenariat SNES-CNAM, ils sont l'objet d'une mise en réseau et d'un pilotage au niveau du SNES national qui assure notamment la formation nécessaire à leur fonctionnement. D'autres S3 sont, par ailleurs, prêts à créer des collectifs: Nantes, Toulouse, Besançon, Amiens.

Collectifs de pairs réunis pour échanger sur leur travail sans aucun regard surplombant de la hiérarchie, la réflexion et les échanges partent de traces concrètes comme des vidéos et des récits de travail pour mettre à jour l'activité quotidienne, le réel du travail hors de tout jugement et des injonctions ou prescriptions de l'institution. Dans ces collectifs le sentiment d'une appartenance commune au métier se renforce entre les participants leur permettant d'élargir leur gamme d'action et de renforcer leur capacité d'agir sur le travail, à l'opposé des « guides de bonnes pratiques» qui standardisent le métier.

Les collectifs permettent aussi de dépersonnaliser les difficultés rencontrées par les participants dans leurs classes, les problèmes individuels sont réinterprétés comme des problèmes du métier lui-même, qui doivent être abordés en mobilisant l'expérience du collectif.

En nous donnant accès à une connaissance plus fine de l'activité, l'analyse du travail réel et des dilemmes recueillis par ces groupes renforce la capacité de notre syndicalisme de disputer avec les décideurs des implications des diverses réformes qui touchent l'organisation du travail et ses effets sur les personnels.

Syndiqués ou non-syndiqués, les collègues sont particulièrement sensibles à la capacité du SNES de s'emparer de ces questions pour affronter l'institution sur le terrain du travail réel. C'est pour beaucoup une nouvelle porte d'entrée possible vers la syndicalisation ou le militantisme. Les collectifs mis en œuvre par nos militants sont bien un outil et un moyen qui complète l'action syndicale.

Jean-Marc Cléry, S3 Rennes Yannick Lefebvre, S3 Reims Alice Cardoso, groupe métier S4